

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### DÉCISION

numéro MLDC_230401_057
---------------------------

portant sur

### AVENANT N°1 AU LOT N°10 COURANTS FORTS-COURANTS FAIBLES DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉHABILITATION DU CENTRE SOCIAL LUTEVA ET DU GYMNASSE RAMADIER AVEC LA SOCIÉTÉ ÉLECTRICITÉ SERVICE

Le Maire de la commune de Lodève,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

**VU** la délibération n°MLCM\_200710\_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**VU** la décision du Maire n°MLDC\_220608\_046 relative à l'attribution du lot n°10 Courants FORTS-Courants Faibles (CFO-CFA) du marché relatif à la réhabilitation du centre social Luteva et du gymnase ramadier notifié le 30 juin 2022 à la société Électricité service,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prolonger le délai global d'exécution,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'effectuer des modifications au projet initial qui génèrent des plus et moins-values,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure l'avenant n°1 au lot n°10 CFO-CFA du marché relatif à la réhabilitation du centre social Luteva et du gymnase Ramadier avec la société Electricité service, afin de prolonger le délai global d'exécution,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°1, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que le montant de l'avenant s'élevant à trois-mille-trois-cent-quarante-quatre euros Hors Taxes (3 344,00 € HT) soit quatre-mille-douze euros quatre-vingt centimes Toutes Taxes Comprises (4 012,80 € TTC), introduit un écart de trois virgule soixante-quatre pourcent (3,64 %) par rapport au montant initial du marché, le portant ainsi à quatre-vingt-quinze-mille-cent-quarante-deux euros vingt-trois centimes HT (95 142,23 € HT) soit cent-quatorze-mille-cent-soixante-dix euros soixante-huit centimes TTC (114 170,68 € TTC),

- **ARTICLE 4** : de préciser que la dépense correspondante sera inscrite au budget principal, chapitre 21, article 21318,

- **ARTICLE 5** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Signé électroniquement par:  
Gaëlle LEVEQUE

Fait à Lodève, le trente et un mars deux mille vingt-trois,

Le Maire  
Gaëlle LEVEQUE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

**AVENANT N°1**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

MAIRIE DE LODEVE  
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
34700 LODEVE  
REPRESENTÉE PAR MME GAELLE LEVEQUE, MAIRE DE LODEVE

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

ELECTRICITE SERVICE SAS  
198 RUE CAMI PANAT  
34370 MARAUSSAN  
Courriel : CONTACT@ELEC6-SERVICE.FR  
Numero de téléphone : 04 67 90 31 07  
Numéro de SIRET : 382.462.729.00015  
Code APE : 4321A  
Numéro de TVA intracommunautaire : FR31.382.462.729.00015

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Réhabilitation du centre social Luteva et du gymnase Ramadier – LOT 10 CFO CFA**

■ Date de la notification du marché public : 30/06/2022

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 6 mois

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 91 798,23 €
- Montant TTC : 110 157,88 €

## D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

*Il est nécessaire de modifier le montant du marché initial conformément à l'article R2194-8 du code de la commande publique. Ces modifications, non substantielles, n'excède pas 15 % du montant initial.*

*Les modifications en plus et moins-values sont décrites dans le devis annexé à l'avenant n° 1.*

*Conformément à l'article 18.2.2 du CCAG travaux et justifié par la survenance de difficultés ou de circonstances imprévues au cours du chantier, il est nécessaire de prolonger le délai d'exécution jusqu'au 30/06/2023*

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :  
(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 3 344,00 €
- Montant TTC : 4 012,80 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 3,64%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 95 142,23 €
- Montant TTC : 114 170,68 €

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Jovi Olivier	Spauroux le 30/01/2023	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

A : ..... , le .....

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ..... le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*



198 rue Cami Panat  
34370 Marseillan

Tel. 04 67 90 31 07  
contact@elec-service.fr

Date de validité du devis 26/09/2022

Affaire suivie par Renaud BIGOU

Adresse Travaux :  
COMMUNE MAIRIE DE LODEVE  
PLACE D L'HOTEL DE VILLE  
34700 LODEVE

MAIRIE DE LODEVE  
PLACE D L'HOTEL DE VILLE  
34700 LODEVE

## DEVIS n°1298 du 26/09/2022

Sujet : Devis relatif à la création d'alimentations monophasées pour les nouveaux cumulus :

Référence	Désignation	Unité	Qté	P. U. H.T.	Total H.T.
	Câble 3G6 1000 R2V sous tube IRO	ML	40,00	19,60	784,00
	Départ 32 A	U	2,00	135,00	270,00
	Contacteur	U	2,00	95,00	190,00
	Horloge ou délestage	ENS	1,00	240,00	240,00

### Montants en Euros

Total H.T.	1 484,00
Total T.V.A. 20%	296,80
Total T.T.C.	1 780,80

Mode de règlement : Chèque ou virement

Devis gratuit, valable 3 mois.

si ce devis vous convient : nous le retourner signé précédé de la mention, "Bon pour accord".

Condition de règlement: 30 % à la commande, solde à la livraison.

Accord du client et signature

Signature du chargé d'affaire

Page : 1/1

**es** ÉLECTRICITÉ  
SERVICE.

depuis 1979

198 rue Carni Parisot  
34370 Marseausan

Tel : 04 67 90 31 07  
contact@elec-service.fr

Date de validité du devis 21/02/2023

Affaire suivie par VIRGINIE IZARD

Adresse Travaux :  
**COMMUNE MAIRIE DE LODEVE**  
PLACE D L'HOTEL DE VILLE  
34700 LODEVE

**MAIRIE DE LODEVE**  
PLACE D L'HOTEL DE VILLE  
34700 LODEVE

## DEVIS n°1602 du 21/02/2023

Sujet : Devis relatif à l'installation de luminaires en façade du Luteva , en lieu et places des anciens éclairages obsolètes.

Référence	Désignation	Unité	Qté	P. U. H.T.	Total H.T.
	- Applique Led 20 W , en aluminium , forme rectangulaire	U	6,00	245,00	1 470,00
	- Fixation ITE et test de fonctionnement.	u	6,00	65,00	390,00

### Montants en Euros

Total H.T.	1 860,00
Total T.V.A. 20%	372,00
<b>Total T.T.C.</b>	<b>2 232,00</b>

Mode de règlement : Chèque ou virement

Devis gratuit, valable 3 mois.

Si ce devis vous convient : nous le retourner signé, précédé de la mention, "Bon pour accord".

Condition de règlement : 30 % à la commande, solde à la livraison.

RIB : FR76 1660 7002 3709 2133 4501 122 BIC : CCBPFRPPPPG - Banque Populaire

Accord du client et signature

Signature du chargé d'affaire

Page : 1/1